

# Les fruits et légumes renouent avec la flambée des prix

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4202 - Dimanche 18 juin 2017 - Prix : 10 DA

Pensions de retraite

### La date de versement avancée en prévision de l'Aïd

Page 24

Plus que quelques jours pour l'Aïd El Fitr

## La cherté des vêtements ne dissuade pas les acheteurs

Page 2

Chanteur à textes kabyle  
**Zedek**

Mouloud fait un tabac à Boudjima

Page 24

Louisa Hanoune : «Un nouveau système fiscal, seul moyen de relancer l'économie nationale»

Page 4

À l'âge de 56 ans



Décès du réalisateur et comédien  
**Yacine Bendjemline**

Page 24

Pic de température enregistré durant toute la semaine

# La canicule s'invite en plein ramadhan



PH/D. R.

Suite aux fortes chaleurs ayant été enregistrées ces derniers jours, l'été s'annonce encore sous une suffocante canicule. Coïncidant cette année avec le mois de ramadhan, celle-ci s'avère plus dure à supporter. Pour protéger les citoyens, le ministère de la Santé, comme à chaque début de saison estivale, a recommandé toute une série de mesures à suivre. [Lire page 2](#)

Registre du commerce

### La moitié des entreprises radiées sont des Sarl

Page 5

Bangalore International Shorts Film Festival en Inde

### «Le voyage de Keltoum» d'Anis Djaad s'adjuge le Prix du jury

Page 13

Pic de température enregistré durant toute la semaine

# La canicule s'invite en plein ramadhan

■ Suite aux fortes chaleurs ayant été enregistrées ces derniers jours, l'été s'annonce encore sous une suffocante canicule. Coïncidant cette année avec le mois de ramadhan, celle-ci s'avère plus dure à supporter. Pour protéger les citoyens, le ministère de la Santé, comme à chaque début de saison estivale, a recommandé toute une série de mesures à suivre.

Par Yacine Djadel

Une vague de grosses chaleurs a été enregistrée dans la plupart des villes d'Algérie durant toute cette semaine. Des pics de température allant de 29° à 36° en moyenne pour la wilaya d'Alger concernant les journées de lundi, mardi, mercredi 12, 13 et 14 juin derniers. A l'est du pays, la chaleur a atteint 36° avant-hier dans la région de Sétif. Pour ce qui est du Sud, les températures n'ont pas baissé en dessous de 42° pendant une semaine consécutive comme dans la wilaya d'Adrar, a rapporté le bulletin météorologique spécial émis par l'Office national de météorologie. Un été plutôt torride pour un début de saison estivale. En parfaite coïncidence avec le mois de ramadhan, ces températures élevées n'arrangent pas, pour le moins, les citoyens jeûneurs. Bien au contraire, car pour certaines catégories vulnérables, telles que les enfants et les personnes âgées, le manque d'air, l'excès d'humidité liés à la canicule pourraient être un réel danger. Les asthmatiques souffrent d'autant fois plus en ces périodes où la terre est très chaude. Afin d'éviter donc tout dérangement pour la santé publique, le ministère de la Santé a comme chaque année, annoncé un ensemble de mesures de sécurité à suivre en vue d'éviter tout péril aux citoyens. Quelques points de détails parmi ces recommandations relèvent d'un plan de pré-

caution spécial ramadhan. Pour ce faire, selon les instructions de ce dernier, la population se doit d'appliquer à la lettre les conseils donnés pour préserver la santé de tout un chacun. La couche la plus vulnérable est constituée des enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques, les concernant précisément, le ministère de la Santé rappelle que les précautions à prendre consistent à éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée. En cas d'impératifs, il ne faut pas omettre de porter des vêtements légers et amples et de rester à l'abri d'une exposition prolongée au soleil. Les gens sont invités également à boire suffisamment d'eau entre le f'tour et le s'hour, en évitant les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine. Cela diminuerait le risque majeur de déshydratation notoire dans ces cas. Il est à noter également que même ceux qui restent tranquillement à la maison sont concernés aussi par ces mesures de protection. La fermeture des volets et rideaux des façades des logements exposés au soleil est par conséquent indispensable. En les maintenant fermés tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur, ferait tempérer l'atmosphère de la maison. Ne pas s'adonner aux activités extérieures (sports, jardinage, bricolage...) est évidemment déconseillé pour les adeptes de loisirs externes. Pour maintenir la température du corps au



PHOTO: R.

frais, le ministère recommande aussi de prendre, dans la mesure du possible, plusieurs douches par jour.

## Une organisation spécifique pour la prise en charge des effets induits par la canicule

Dans les situations extrêmes, on se doit d'être en alerte, selon les services de santé du ministère. En cas de forte chaleur, par

des symptômes comme les maux de tête, l'envie de vomir, la soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche ainsi qu'une confusion mentale, les citoyens sont invités à agir rapidement, en appelant les secours (SAMU, Protection civile) en attente desquels il est recommandé de transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, de la faire boire, de l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir avec un linge humide. Sur ce

point, le département de la Santé rappelle que la Direction générale des services de santé a mis en place une organisation spécifique pour la prise en charge des effets induits par la canicule, comprenant notamment l'élaboration d'une fiche technique relative à la conduite à tenir devant un coup de soleil ou une complication due à la chaleur. Y. D.

Plus que quelques jours pour l'Aïd El Fitr

## La cherté des vêtements ne dissuade pas les acheteurs

Plus qu'une semaine avant l'arrivée de l'Aïd el Fitr après un long mois de jeûne éprouvant par les températures caniculaires. Après la frénésie et la ruée sur les légumes, les fruits et les viandes confondues, l'heure maintenant est à l'achat des vêtements de l'Aïd. Si durant la journée, en raison de la chaleur et du jeûne, les magasins connaissent une affluence plus ou moins normale, c'est dans la soirée après la prière de Tarawih que les magasins spécialisés dans le prêt-à-porter enfants sont carrément pris d'assaut jusqu'à une heure du matin voire plus où les artères principales de la capitale restent encore envahies. Parents et enfants arpentent les étals des magasins et autres surfaces commerciales où sont exposés différents types, modèles et coloris de vêtements et de chaussures aussi. «C'est de l'importation... d'Espagne, de Turquie», aiment à répéter les vendeuses et vendeurs, comme pour justifier les prix affichés. Des prix que les parents, les



mamans surtout, trouvent «un peu cher quand même», en dépit des «supposées réductions proposées sur certains articles vestimentaires». C'est ainsi que dans les grands magasins pour enfants se trouvant sur la rue Larbi Ben-M'hidi, Didouche Mourad, El Biar, Bab El Oued, Chéraga, Dely Brahim... des petites robes sont cédées entre 2 800 et 6 800 DA. Les pantalons courts à 2 800 DA minimum.

Idem pour les chemisettes. «De simples liquettes pour fillettes sont à 2 000 DA, s'il vous plaît», nous dira une maman qui aidait sa fille à l'essayage. Des sandales entre 3 500-4 000 DA, des chaussures pour enfant de moins de 2 ans à 2 800 minimum. Si les enfants se préoccupent de l'effet de mode des habits convoités, les parents eux s'adonnent aux opérations de calcul mental afin de pouvoir

gérer le budget réservé à cette occasion. Pour beaucoup de clients «malgré un choix varié apparent, on n'arrive pas à trouver ce qui va avec l'âge de nos enfants». «Les prix sont aussi élevés que ceux de l'année dernière, pourtant la qualité ne va pas forcément avec», regrettent-ils. Pourtant, bien que les prix soient élevés, cela ne semble apparemment pas décourager les clients. «Nous sommes en rupture de stocks. Les gens achètent», nous dira Walid, un jeune vendeur sur la rue Didouche Mourad. Sauf que ce ne sont pas tous les gens qui peuvent acheter à ces prix. «J'ai quatre enfants, il me faut entre 15 000 et 20 000 DA pour les habiller. J'ai dû mettre de côté, ces derniers mois, quelques économies, sinon avec mon salaire jamais je n'y parviendrais», avoue Ali, fonctionnaire de son état. Interrogées à la place Maurice Audin, elles sont nombreuses les mamans main dans la main avec leurs bambins, nous disent qu'elles sont à la recherche de

bonnes affaires. Celle-là nous dira qu'elle se dirige vers El Kettani, Bab El Oued. «On m'a dit que les prix sont plus accessibles là-bas, alors j'y vais». D'autres vont dans les magasins de l'enseigne Printemps, situés à Bab Azzoun, Mohammadia et El Harrach, car ils estiment que le rapport qualité-prix de cette marque leur donne satisfaction. Par ailleurs, afin d'éviter les prix exorbitants affichés en cette période, de nombreux ménages se sont pris à l'avance pour acheter les vêtements de leurs chérubins. Certains diront l'avoir fait quelques semaines avant le début du mois de jeûne, d'autres disent avant. «Avec mon mari, nous avons acheté tout ce qui faut durant la première semaine du ramadhan, faisant qu'aujourd'hui nous sommes tranquilles», témoignera Lila, maman de trois fillettes. Pour sa part, Soraya nous dira que «c'est au courant de l'année lorsque je tombe sur des articles de marque que j'achète à mon aise».

Lynda Naili



A quelques jours de l'Aïd

# Les fruits et légumes renouent avec la flambée des prix

■ Cette envolée soudaine ne peut avoir d'autre explication que l'âpreté du gain à laquelle nous ont habitués les vendeurs en pareilles occasions. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande. Plus la demande est forte, plus la surenchère augmente.

Par Meriem Benchaouia

A quelques jours de l'Aïd El Fitr, les prix des fruits et légumes, très abordables depuis le début du ramadhan, ont pris des ailes. En effet, après une courte durée de répit où les prix ont enregistré une certaine stabilité, la mercerie connaît, depuis quelques jours, une hausse affolante. Pour ne pas déroger à la règle, commerçants et autres intermédiaires se font un plaisir de saigner à blanc le pauvre citoyen. Parce que cette envolée soudaine ne peut avoir d'autre explication que l'âpreté du gain à laquelle nous ont habitués les vendeurs en pareilles occasions. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande, plus la demande est forte, plus la surenchère augmente. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre pour les familles, les commerçants, eux, nagent dans le bonheur. Cela représente pour eux une période de vaches grasses idéale pour renflouer les caisses. «Les prix s'envoleront encore, pour la simple raison qu'il y a des commerçants occasionnels qui veulent tirer des profits et gagner plus durant les



grands événements de l'année», nous explique un père de famille rencontré au marché Clauzel, à Alger. «Le marché n'arrive pas à se stabiliser depuis des mois», se justifie un marchand de légumes. Un client lance : «Comme chaque année, à l'approche de l'Aïd El Fitr, nous

avons constaté que réellement les prix des fruits et légumes ont connu une importante hausse dans la quasi-totalité des marchés de la capitale». «Venez voir par vous-même la nouvelle mercerie ! Rien n'est à la portée des consommateurs !», nous interpelle une ménagère au mar-

ché Meissonier. «Aujourd'hui, j'ai acheté la tomate à 65 DA, contre 30 DA il y a à peine une semaine», nous dit-elle. «Je suis découragé», nous lance un autre client et d'ajouter : «Je fais le tour des étals depuis une heure, essayant de trouver des produits accessibles. Malheureusement,

je n'ai pas pu avoir ce que je veux». C'est le cas pour la plupart des produits alimentaires, à l'instar de la courgette qui frôle les 110 DA, les navets qui atteignent les 100 DA le kilo. Alors que dire de l'oignon dont le prix a grimpé à plus de 50 DA le kilo ! Les ménages ont affiché leur mécontentement. Le haricot reste intouchable, frôlant la barre des 200 DA le kilo. La carotte est située entre 100 et 110 DA le kilo. Le prix de la salade oscille entre 120 et 150 DA/kg. Alors que les poivrons sont entre 90DA et 120 DA le kilo et les citrons à 400 DA le kilo. Les fruits enregistrent également une hausse sensible. Les cerises, fruit de saison, sont entre 550 DA et 650 DA le kilo. Les pêches sont cédées entre 150 et 180 DA, alors que leur prix ne dépassait pas les 120 DA au début du mois de ramadhan. Les abricots ont connu, pour leur part, une hausse pour atteindre les 150 DA. Les pommes sont pratiquement au même niveau, soit entre 200 et 260 DA. Les dattes sont affichées entre 550 et 650 DA le kilo. La pastèque a connu, pour sa part, une hausse pour atteindre les 100 DA le kilo.

M. B.

RCD Tizi Ouzou

## Des responsables de la section communale claquent la porte

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Tizi Ouzou continue d'enregistrer des démissions parmi ses militants et pas des moindres, notamment ceux qui ont longtemps milité dans les rangs de ce parti. En effet, après le retrait annoncé du président de l'Assemblée populaire Communale (APC) de Tizi Ouzou, Ouahab Aït Menguellat, c'est au tour de ses compagnons du bureau de la section

communale de lui emboîter le pas. Dans une déclaration rendue publique en la circonstance, intitulée «Démission pour la sauvegarde de nos convictions et principes», ses rédacteurs au nombre de trois, à savoir, Ouahioune Driss (président de la section de Tizi Ouzou), Touzene El Hachimi (secrétaire chargé à l'organique à la section de Tizi Ouzou), M<sup>me</sup> Guettaf Tassadit (chargée à la condition féminine à la section de Tizi

Ouzou), expliquent que «les principes et valeurs qui ont toujours guidé notre action de militants et citoyens responsables, nous interpellent et nous amènent à prendre cette grave décision, maintes fois reportée pour des motifs connus et partagés par une large majorité de militants et militants sincères pleinement engagés et dévoués à la cause commune» et que «chacun doit prendre l'exacte mesure de la gravité de la mise à l'écart de

militantes et militants sociaux-militants et politiquement engagés au service du seul intérêt général et à l'instauration d'un Etat de droit et d'une démocratie véritable dans notre pays l'Algérie». El Hachimi Touzene et ses camarades soulignent qu'«il y a de la responsabilité de celles et ceux qui par calcul d'intérêts personnels, de stratégie de groupe et autres intentions cachées, de compromission, ont érigé tout un mode d'élection, à tous les

niveaux, notamment aux législatives de 2017, en une pratique de blocage d'urgence, voire d'élimination de militants et militants qui se comptent parmi les plus intègres, les plus compétents et socialement ancrés dans la société». Ils accusent que «ces opportunistes-militants(es) n'ont de principes que les principes qui vont dans le sens de leurs propres intérêts».

Hamid M.

Conseil national des droits de l'Homme

## Une journée d'étude sur la question des réfugiés

Le Conseil national des droits de l'Homme (Cndh) organisera la semaine prochaine une journée d'étude sur la question des réfugiés, a indiqué la présidente du Conseil, Benzerrouki Fafa. Le Cndh organisera «la semaine prochaine une journée d'étude consacrée à la question des réfugiés», a indiqué M<sup>me</sup> Benzerrouki en marge d'une cérémonie organisée vendredi à Alger à l'occasion de la Journée de l'enfant africain, célébrée le 16 juin de chaque année. Qualifiant cette rencontre d'«importante», elle a précisé que divers acteurs et intervenants en charge de la question des «réfugiés» prendront part à cette journée d'étude pour examiner les derniers développements et rechercher les meilleurs

moyens de la prise en charge de cette catégorie. S'agissant de la célébration de la Journée de l'enfant africain, M<sup>me</sup> Benzerrouki a mis en avant les efforts consentis en matière de protection des droits de l'enfant, soulignant l'attachement de l'Algérie à l'application des conventions internationales relatives aux droits de l'enfant, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de développement durable. A noter que la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Ghania Eddalia, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que des représentants de plusieurs ministères étaient présents à cette cérémonie.

H. N.



Louisa Hanoune :

# «Un nouveau système fiscal, seul moyen de relancer l'économie nationale»

■ La secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a indiqué vendredi à Alger que la mise en place d'un nouveau système fiscal «à même de remédier aux dérapages et aux disparités» était le seul moyen de relancer l'économie nationale.

Par Lamia M.

M<sup>me</sup> Hanoune a souligné à l'ouverture des travaux du bureau politique de son parti, que «la politique audacieuse visant à relancer l'économie nationale impose la mise en place d'un nouveau système fiscal à même de remédier aux dérapages et aux disparités en matière de fiscalité qui accable une grande majorité des citoyens». «Personne n'a le droit de décider de supprimer ces impôts car cela serait contraire à la Constitution qui criminalise l'évasion fiscale», a-t-elle précisé. M<sup>me</sup> Hanoune a en outre précisé que les parties qui appellent à construire une économie hors hydrocarbures «ne proposent que la privatisation comme alternative», ajoutant que «ces derniers veulent détruire tous les liens positifs existant entre le citoyen et l'Etat». L'Etat doit recouvrer les dettes impayées ce qui permettra, a-t-elle dit, d'élaborer «des budgets sans recourir aux recettes des hydrocarbures». Elle a, en outre, proposé l'annulation de l'accord de partenariat avec l'Union européenne (UE), relevant qu'«il prélève au Trésor public plus de 700 milliards de

dinars pour le démantèlement tarifaire». L'Algérie peut se retirer de l'accord de partenariat en s'appuyant sur l'article 11 de ce dernier, qui l'y autorise «en cas de dysfonctionnement dans la balance des paiements», a-t-elle dit. M<sup>me</sup> Hanoune a noté l'approbation de son parti quant aux directives que le président de la République a donné au gouvernement, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, afin d'éviter le recours à l'endettement extérieur, en insistant sur la nécessité de préserver la souveraineté économique du pays.

Au plan international, Mme Hanoune a qualifié la décision de l'Algérie concernant l'isolement du Qatar par les pays du Golfe, de «décision indépendante», soulignant qu'«il ne s'agit nullement de défendre la politique du Qatar mais d'exprimer son opposition aux guerres et aux politiques impérialistes».

L. M.



Ph/D. R.

Lieutenants de police

## Sortie des premiers promus sur la base du diplôme

Une cérémonie de sortie de la première promotion de «lieutenants de police» comptant 395 étudiants dont 97 femmes a été organisée jeudi soir à l'Ecole de police Mohamed-Oudhah de Ain Benian (Alger). La cérémonie de cette première promotion baptisée du nom du martyr du devoir national, le lieutenant de police Aïsou Tami, a été présidée par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, en présence de membres du gouvernement, de cadres de la Sûreté nationale et des différents corps constitués. Après inspection de la promotion par le général-major Abdelghani Hamel, le directeur de l'établissement, le commissaire divisionnaire Abdelkader Cheraitia, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis en exergue les efforts déployés sans cesse par l'institution sécuritaire en vue d'améliorer le niveau et la qualité de la formation pour davantage de professionnalisme dans l'action de la police. Le directeur de l'établissement a salué les initiatives du directeur général de la Sûreté nationale en faveur de la coopération sécuri-

taire dans le continent africain dans le cadre d'Afripol dont il a été récemment élu président. Il s'est par ailleurs félicité du niveau et de la qualité de la formation d'une durée de 24 mois, dont a bénéficié cette première promotion de lieutenants de police suite à une promotion spéciale sur la base du diplôme.

Le commissaire divisionnaire Abdelkader Cheraitia a précisé que cette promotion avait bénéficié d'une formation théorique et appliquée de qualité dans les différentes spécialités de la police afin de leur permettre d'accomplir leur mission avec abnégation et professionnalisme, en particulier dans le domaine de la protection des personnes et des biens. Il a, à cette occasion, salué le soutien accordé à l'école par les différents partenaires (experts, professeurs universitaires, spécialistes et médecins) et par le corps de la justice et les différents corps constitués. Le directeur de l'école a appelé les diplômés «à faire preuve de professionnalisme dans l'accomplissement de leurs missions de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, tout en assurant la sécurité des citoyens et

de leurs biens». Une exhibition sportive et de techniques de combat a été présentée à l'assistance par les élèves diplômés, outre des simulations d'intervention des patrouilles de la police contre toutes formes de crimes et la projection d'une vidéo mettant en relief les moyens de lutte contre la cybercriminalité.

Né le 29 septembre 1943 à Hadjout (Tipaza), le défunt Aïsou Tami (père de quatre enfants) a rallié les rangs de la Sûreté nationale le 20 avril 1965 en qualité d'agent de sécurité avant de suivre des études à l'Ecole de police de Sidi Bel-Abbès et d'être affecté le 20 novembre de la même année au service de la sûreté publique de la wilaya d'Alger. Le 31 décembre 1968 il rejoint les agents de l'ordre public où il a été bénéficié de plusieurs promotions en reconnaissance de son abnégation dans le travail. Le 21 novembre 1993, alors qu'il se rendait à son lieu de travail, il a été surpris par des tirs nourris de deux terroristes qui lui ont tendu une embuscade devant son domicile à Bainem. **Fatah N.**

Soirées de ramadhan à Laghouat

## Les places publiques, des espaces très prisés

Les places publiques de la ville de Laghouat attirent en ce mois de ramadhan de nombreuses familles qui s'y installent pour de longues heures afin de meubler leurs soirées en plein air et dans une ambiance conviviale. Les espaces verts jouxtant l'université «Amar-Thelidji» deviennent, pour la circonstance, un cadre convivial, à la faveur de l'espace ouvert et aéré, et de l'existence d'une verdure agrémentée de jeux de lumières dans un joli décor naturel. De nombreux groupes et familles, las de rester cloîtrés à la maison et contraints par la chaleur intolérable du jour, convergent, dès la rupture du jeûne, vers les esplanades jouxtant l'université pour profiter de la fraîcheur du climat nocturne leur permettant de récu-

pérer d'une dure journée de jeûne et de canicule, avant de rentrer à une heure tardive, rappelés par les appels du muezzin marquant l'approche du moment du S'hour précédant la reprise du jeûne. D'autres familles et citoyens de Laghouat optent pour les sorties nocturnes aux espaces verts et parcs, dont le parc de M'righa, ou à la maison de la Culture Tekhi-Abdallah-Benkeriou, afin de se dégoûdier les jambes et passer d'agréables soirées.

### Théières et grillades, éléments du décor des soirées de ramadhan

Les théières et grillades font partie des

éléments devenus incontournables du décor des soirées de ramadhan, à l'initiative de nombreux jeunes qui installent des tables de fortune pour servir le thé ou des grillades.

Les rassemblements autour de tables de dominos sous la lueur de faibles lumières, loin des regroupements familiaux, font partie aussi du traditionnel décor des soirées de ramadhan. Hamza (32 ans) affirme se plaisir énormément dans ces espaces, lieux de rencontre avec les amis et endroits appropriés pour profiter de la clémence de la fraîcheur du climat nocturne.

La maison de la Culture «Tekhi-Abdallah-Benkeriou» (chef-lieu de wilaya de Laghouat) a concocté, pour ce mois

sacré, un riche programme culturel, dont un grand volet «spécial familles et enfants». Plusieurs troupes artistiques et théâtrales de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ont, à la faveur de ce programme, animé des activités à la satisfaction des familles laghouat qui y assistent même tard en soirée, rassurées par le dispositif sécuritaire déployé pour la circonstance à travers les différents points de Laghouat en vue de faire régner la quiétude et la sécurité dans la région. Ce dispositif est mené dans les meilleures conditions grâce à la mobilisation de contingents suffisants d'agents de la sûreté qui assurent des patrouilles dans les différents quartiers et points de regroupements.

Kamel L.



Registre du commerce

# La moitié des entreprises radiées sont des Sarl

■ Le nombre d'entreprises radiées du registre du commerce a été de 7 677 en 2016 dont 3 617 sociétés à responsabilité limitée (Sarl), soit 47% du nombre global des entreprises radiées, a appris l'APS auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc).

Par Salem K.

Outre les Sarl, ont été radiées 2 954 entreprises unipersonnelles à responsabilités limitée (Eurl), 698 sociétés en nom collectif (SNC), 392 sociétés par action (SPA), 7 groupes (groupement), 4 succursales (Succ), 3 établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) et 2 sociétés en commandite simple (SCS), indiquent les statistiques du CNRC. Par secteur d'activités, les entreprises actives dans les travaux de bâtiment ont été les plus touchées par les radiations avec la cessation de 936 entreprises, suivies des entreprises de grands travaux publics et hydrauliques (730), de l'importation des matériels et produits liés au domaine de la quincaillerie, droguerie et articles de ménage (550), des entreprises des travaux d'électricité (510) et de l'importation d'articles habillement et accessoires pour vêtements (507). Par zone géographique, la wilaya d'Alger a enregistré le plus grand nombre de radiations d'entreprises (2 330), suivie de la wilaya d'Oran (494), Sétif (459), Tizi-Ouzou (322) et Constantine (309). Il est relevé que le nombre de radiations atteint en 2016 était en baisse de 7,1% par rapport à



l'année 2015 durant laquelle 8 305 entreprises ont été radiées. Selon un responsable au Cnrc, le taux des radiations du registre du commerce «se stabilise» ces dernières années après avoir atteint des «records» entre 2010 et 2012

quand le gouvernement avait décidé de supprimer l'exigence de l'extrait de rôle apuré pour effectuer une telle opération. «Aujourd'hui, cette disposition est entrée dans sa phase de maturation. Nous estimons, à notre niveau, qu'il s'agit de l'activité régulière», a-t-elle noté. En effet, depuis juillet 2010 les commerçants désirant radier leurs registres du commerce sont tenus de présenter l'attestation de situation fiscale au lieu de l'extrait de

rôle apuré.

## Hausse de 4,7% de création d'entreprises

Avec 16 202 nouvelles entités inscrites au registre du commerce, le nombre d'entreprises créées en 2016 a augmenté de 4,7% par rapport à 2015. Ces entreprises ont été créées essentiellement dans les secteurs des travaux de bâtiment (1 544 entreprises), des grands travaux publics et hydrauliques (1 243), des travaux d'électricité (1 052), des travaux d'étanchéité du bâtiment et de plomberie (886) et de peinture industrielle et de bâtiment (879). Avec le total des nouvelles entreprises, le nombre global

d'entreprises s'est élevé à 172 857 sociétés implantées notamment à Alger (56 674 entreprises), à Oran (13 873), à Sétif (8 083) et à Blida (6 368). La part des entreprises étrangères représente 5,9% du total des personnes morales avec 10 321 entreprises venant principalement de France (2 017 entreprises), de Syrie (1 198), de Turquie (906), de Chine (879), de Tunisie (721), d'Egypte (592), de Jordanie (536), d'Espagne (511) et du Liban (493). En général, 29,52% des entreprises actives dans le secteur de production de biens, 32,23% dans les services, 19,89% dans l'import, 10,05% dans la distribution de gros et 6,9% dans la distribution de détail. Les entreprises de la production artisanale représentent 0,81% tandis que celles de l'export sont de 0,6%. **Baisse des nouvelles inscriptions des personnes physiques** Le nombre de personnes physiques inscrites au registre du commerce en 2016 a diminué de 6,1% en 2016 avec 144 276 nouvelles personnes contre 153 616 en 2015. Ainsi le nombre de personnes physiques, qui représente 90% du total des inscriptions au registre du commerce, a augmenté à 1 717 382 personnes inscrites, notamment à Alger (183 694 personnes), Oran (77 965), Tizi-Ouzou

(73 369), Sétif (71 704) et à Béjaïa (60 170). Plus de 43% des personnes physiques actives dans la distribution de détail contre plus de 39% dans les services et 13,6% dans la production de biens. En 2016, pas moins de 98 500 personnes physiques se sont faites radier du registre du commerce. S. K./APS

## Après plusieurs séances moroses La Bourse de Paris reprend de l'élan

LA BOURSE de Paris évoluait en hausse (+0,83%), reprenant un peu d'élan après plusieurs séances moroses, sur fond de regain d'espoir sur la Grèce. A 09h17 (07h17 GMT), l'indice CAC 40 gagnait 43,05 points à 5 259,93 points. La veille, il avait terminé en recul (-0,50%), à 5 216,88 points.

En zone euro, «la nouvelle importante est le fait que la Grèce semble avoir trouvé un accord avec ses créanciers», relève Michael Hewson, un analyste de CMC Markets. Les créanciers de la Grèce, zone euro et FMI, sont en effet parvenus jeudi à un compromis pour relancer le plan d'aide à Athènes, qui patinait depuis des mois, permettant le versement d'argent frais, ce qui écarte le spectre d'une nouvelle crise. Cette annonce clôt une semaine qui a été largement dominée par les banques centrales. Ce vendredi, c'était au tour de la Banque du Japon de se prononcer. L'institution a laissé sans surprise sa politique monétaire inchangée, réaffirmant son diagnostic d'une «expansion modérée» de la troisième économie du monde. La veille, la Banque d'Angleterre avait également opté pour le statu quo, prenant néanmoins «les marchés par surprise», selon Michael Hewson, avec «des dissensions parmi les banquiers sur le relèvement ou non des taux d'intérêts». La Réserve fédérale américaine a de son côté relevé mercredi ses taux «tout en présentant les prémisses d'un plan de réduction de la taille de son bilan», rappelle dans une note Christopher Dembik, responsable de la recherche économique chez Saxo Banque, ce qui a occasionné un regain de frilosité sur les marchés jeudi.

R. E.

R. E.

Zone euro

## La croissance économique reste solide au premier trimestre

La croissance économique est restée solide au premier trimestre 2017 dans la zone euro, s'établissant à 0,6% contre 0,5% au quatrième trimestre de 2016, selon les données publiées par l'Office européen des statistiques, Eurostat, qui a révisé à la hausse ses deux premières estimations. Ce chiffre est meilleur qu'attendu. Les analystes tablaient sur 0,5%. En comparaison avec le premier trimestre 2016, le produit intérieur brut (PIB) corrigé des variations saisonnières a enregistré une hausse de 1,9% sur les trois premiers mois de 2017, dans les 19 pays

ayant adopté la monnaie unique. Dans les 28 pays de l'UE, la croissance économique est restée stable au premier trimestre, s'établissant à 0,6% exactement comme au dernier trimestre 2016. En comparaison avec le premier trimestre de l'an dernier, le PIB de l'UE s'est accru de 2,1%. Dans ses prévisions de printemps, la Commission européenne table sur une croissance du PIB dans la zone euro de 1,7% en 2017 contre 1,6% dans ses prévisions d'hiver. Pour l'ensemble de l'UE, la croissance du PIB devrait se stabiliser à 1,9%, au cours des années 2017 et

2018, contre 1,8% pour les deux années dans les prévisions d'hiver, avait prédit l'exécutif européen. En mai, la Commission européenne a revu à la hausse ses prévisions de croissance économique pour cette année dans la zone euro et dans l'ensemble de l'UE, tablant désormais sur la poursuite de la reprise, entrée dans sa cinquième année successive, à un rythme «relativement régulier», malgré une incertitude qui reste encore «élevée». Cependant, même si l'incertitude qui entoure les perspectives économiques reste élevée, l'exécutif européen a estimé

que les risques qui pèsent sur ces prévisions sont désormais «plus équilibrés qu'au début de l'hiver» et «orientés à la baisse». Ces risques sont liés, principalement, à l'évolution que pourrait connaître la politique américaine en matière de politique économique et commerciale, au programme d'ajustement économique de la Chine, la santé du secteur bancaire en Europe, mais surtout aux négociations à venir avec le Royaume-Uni sur la sortie du pays de l'UE.

Safia T./Agences

Prix

## Le pétrole profite d'un rebond et termine en hausse

Les cours du pétrole ont terminé en petite hausse à New York, profitant d'un léger rebond avant le week-end, après deux séances de forte baisse alimentées par l'abondance d'or noir sur le marché. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a gagné 28 cents à 44,74 dollars sur le contrat pour livraison en juillet au New York Mercantile Exchange (Nymex). Le prix du baril avait clôturé jeudi à son plus bas depuis novembre et a

perdu près de huit dollars en un mois. Aussi le rebond de vendredi «n'est sans doute qu'une stabilisation», selon Bart Melek de TD Securities. «Les éléments fondamentaux qui ont alimenté le repli des prix ces derniers jours sont toujours présents», a-t-il ajouté. A savoir : des réserves élevées de produits pétroliers et des doutes sur la capacité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) à ré-équilibrer le marché. «On voit même de nouveau les stocks augmenter sur les tan-

kers» qui transportent l'or noir à travers le monde, a relevé Andy Lipow de Lipow Oil Associates. Pour ce dernier, les cours «pourraient facilement repartir à la baisse car le marché a été particulièrement marqué par le rapport du département américain de l'Energie» diffusé mercredi et montrant notamment une hausse surprise des réserves d'essence aux Etats-Unis alors même que la demande des automobilistes américains augmente habituellement à l'ap-

proche de l'été. Cette hausse des stocks américains pèse sur le moral des investisseurs, qui voudraient voir les effets concrets de la décision de l'Opec et de ses partenaires prise il y a quelques mois d'abaisser leur production. «Tant qu'on ne verra pas les preuves d'une diminution des stocks de brut dans le monde, la tendance à la baisse va se prolonger», prédit Bart Melek.

R. E.

R. E.

Ouargla/ Assainissement du foncier industriel

## 330 mises en demeure établies

■ Au moins 330 mises en demeure ont été adressées aux promoteurs n'ayant pas tenu leurs engagements de concrétiser leurs projets d'investissement à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'industrie et des mines de Ouargla.



Par Lydia O.

Inscrites au titre de l'opération d'assainissement du foncier industriel, ces mises en demeure ont concerné 156 investisseurs ayant bénéficié d'un terrain et ne s'étant pas présenté aux services des domaines pour établir les dossiers administratifs relatifs à leurs actes, et de 107 autres détenteurs de titres administratifs sans pour autant se faire délivrer les permis de construire, a précisé le DIM, Abdelaziz Harrouz. Dans un point de situation sur l'investissement dans la wilaya de

Ouargla, M. Harrouz a relevé que 67 promoteurs, disposant pourtant de tous leurs documents administratifs, sont également mis en demeure pour retard accusé dans le lancement de leurs projets après expiration des délais réglementaires. L'opération d'assainissement du foncier industriel a été sanctionnée, jusqu'à la fin mai dernier, par la récupération d'assiettes foncières auprès de 57 investisseurs pour retard d'exécution de leurs projets, pour être attribuées à d'autres promoteurs «sérieux», afin de contribuer à la dynamisation de l'action de développe-

ment dans la wilaya, créer de la richesse et générer des emplois, a-t-il souligné. Quelque 1 057 projets d'investissement ont été avertis depuis 2011 dans la wilaya de Ouargla, dans différents créneaux d'activités, notamment dans l'agroalimentaire, le bâtiment et les travaux publics et le tourisme, selon la même source. Quelque 205 projets ont été lancés à travers différentes régions de la wilaya de Ouargla, tandis que 25 autres sont entrés en phase de production et généré, en 2016, plus de 1 200 emplois. Pour le DIM de Ouargla, l'investissement a enre-

gistré une dynamique «appréciable» dans la wilaya, à la faveur de la promulgation de la loi 11-11 du 18 juin 2011 concernant les crédits alloués aux investisseurs, suscitant l'intérêt des investisseurs qui ont afflué aux services de la DIM pour le dépôt de dossiers. La wilaya de Ouargla dispose d'une assiette foncière de près de 1 311 hectares répartis sur 12 zones d'activités dédiées à l'investissement, en plus de trois zones d'expansion touristiques (ZET) de 122 hectares, selon les données de la DIM.

L. O./APS

Boumerdès

## Production prévisionnelle de plus de 58 000 tonnes de pomme de terre

La wilaya de Boumerdès s'attend à une production de plus de 58 000 tonnes de pomme de terre saisonnière à l'issue de la campagne de récolte entamée au début du mois de ramadhan, a déclaré la directrice des services agricoles (DSA). Les prévisions de cette année tablent sur «une hausse de près de 10 000 tonnes comparativement à la campagne 2016, en dépit d'une réduction intervenue dans la surface de culture, qui est passée de 2 000 ha à près de 1 600 ha», a indiqué M<sup>me</sup> Ouerdia Belakbi. Ces prévisions à la hausse s'expliquent, selon la responsable, par les bons prémices de rendement à

l'hectare (350 qx/ha) réalisés, à ce jour, sur une surface traitée de plus de 410 ha, dont la récolte a atteint plus de 14 000 tonnes de pomme de terre, s'est-elle félicitée. Considérant la grande disponibilité de ce produit vital actuellement sur le marché, la totalité de cette production sera destinée au stockage, avant son injection progressive sur les marchés à partir du mois d'octobre prochain lorsqu'une réduction de l'offre sera enregistrée, a noté M<sup>me</sup> Belakbi. La DSA de Boumerdès prévoit, en outre, une production de près de 450 tonnes de semences de pomme de terre, avec un rendement attendu

de 300 qx/ha, sur une surface ciblée de 15 ha. Depuis le début du mois sacré, les prix de la pomme de terre enregistrent une stabilité notable au niveau des marchés de la wilaya, oscillant entre 35 et 45 da le kg au détail et entre 25 et 30 da le kg chez les grossistes. La responsable a expliqué cette stabilité par un surplus de l'offre sur le marché dû au déstockage progressif du produit bien avant le mois sacré lorsqu'une augmentation des prix avait été enregistrée.

Hatem D./Agences

Oran

## Près de 11 000 placements réalisés par l'ANEM en cinq mois

Le marché de l'emploi dans la wilaya d'Oran a enregistré, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, près de 11 000 placements en dispositifs classique et d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), soit un taux de 151% des objectifs tracés, a-t-on appris de l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem). Au Total, 10 953 placements ont été réalisés de janvier à fin mai dernier, dont 10 048 placements dans le cadre classique et 905 dans le cadre

à la même période de 2016, a-t-on signalé soulignant que le secteur des services a attiré 49% des placements, l'industrie 36%, le BTPH 14% et agriculture 1% du nombre global de placements. En dépit des journées de sensibilisation et des portes ouvertes organisées au profit des jeunes demandeurs d'emploi, l'agriculture reste le secteur le moins prisé par les jeunes, a-t-on encore fait remarquer de même source. Pour sa part, la

demande d'emploi a connu une évolution de 8% durant la même période, enregistrant 35 300 demandeurs d'emploi. Les secteurs les plus demandés sont les services et l'industrie. Les offres d'emploi ont également enregistré une hausse de 12%, les entreprises publiques et privées et étrangères, les opérateurs économiques et les employeurs en général ont proposé 13 181 offres d'emploi.

APS

## Naâma Programme pour le raccordement de 6 000 foyers au gaz

UN PROGRAMME de raccordement de 66 quartiers totalisant 5 914 foyers au réseau de gaz naturel est en cours à travers les communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie. Une opération de raccordement de huit cités (778 foyers) a été achevée dernièrement dans les communes de Mécheria, Ain Sefra, Asla et Naâma qui ont bénéficié de cette énergie dans le cadre de ce programme financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe de 500 millions DA, a-t-on indiqué. Il est prévu le parachèvement de ce programme avant la fin de l'année en cours pour augmenter le taux de raccordement au réseau du gaz au niveau des quartiers de 54% actuellement à 80%, a-t-on ajouté. A noter que les 12 communes de la wilaya de Naâma, en plus de 14 villages, ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel à travers des canalisations de transport et de distribution d'une longueur de 174 km. Le nombre de foyers raccordés à ce réseau a atteint plus de 15 000 jusqu'à mai dernier. M. T.

## Bouira Attribution de 800 logements sociaux dans cinq communes

HUIT CENTS logements de type social seront distribués à leurs bénéficiaires à partir d'aujourd'hui dans cinq communes de la wilaya de Bouira, a annoncé le wali, Mouloud Chérifi. Les commissions de daïra sont tenues d'afficher les listes des bénéficiaires de logements sociaux et de les distribuer à partir d'aujourd'hui, a expliqué le premier magistrat de la wilaya, lors d'un point de presse en marge d'une rencontre avec les directeurs de l'exécutif de la wilaya. Il a ajouté que les commissions ont été destinataires de notifications pour qu'elles affichent bientôt les listes des 2 800 bénéficiaires de logements sociaux à travers toute la wilaya. «L'affichage des listes de bénéficiaires aura lieu durant la dernière semaine du mois de juillet prochain», a tenu à préciser M. Chérifi, assurant que «les commissions ont œuvré dans la transparence à la plus totale pour répondre à la demande de ceux qui méritent». S'agissant du programme AADL (Agence de l'amélioration de logement), le responsable s'est engagé à suivre de très près l'évolution le chantier des 2 900 unités qui sont en cours pour assurer leur livraison dans les meilleurs délais.

R. R.





Sahara occidental/ Procès de Gdeim Izik

# La justice marocaine instrumentalisée pour régler des comptes politiques

■ Les avocates des militants sahraouis, jugés par la cour d'appel de Rabat, ont dénoncé à Paris la justice marocaine qui a été instrumentalisée pour régler des comptes politiques, après six mois d'audience marqués par l'absence de preuves.

Par Amel D.

La justice est instrumentalisée pour régler des comptes politiques entre Etats et avec le Front Polisario, ont affirmé les deux avocates Ingrid Metton et Olfa Ouled, toutes deux expulsées violemment du Maroc, dans une conférence de presse à l'occasion de la publication d'un rapport d'observations de la défense sur le procès de Gdeim Izik devant la cour d'appel de Rabat. Le rapport sera envoyé au président français Emmanuel Macron, au ministère des Affaires étrangères, aux ambassades, aux institutions internationales et aux ONG. En l'absence de preuve pour condamner les militants sahraouis pour des faits de violence commis sur les agents des forces publiques, entraînant la mort avec intention de la donner, d'association de malfaiteurs dans le but de commettre un crime et de profanation de cadavres, les parties civiles ont demandé à la cour d'appel de requalifier les faits en atteinte à la sûreté de l'Etat. Les deux avocates ont estimé que la tentative de requalification vise à présenter les accusés comme des terroristes ou des fomenteurs d'un état de guerre par des forces extérieures, soulignant que les réquisitoires du procureur, qui a

demandé la même peine pour tous les accusés, montrent une volonté de punition collective des accusés pour leur engagement. Les deux avocates ont évoqué la présentation de nouveaux éléments de preuve qui ne sont pas crédibles, citant des autopsies inopérantes qui font état de simples rapports de défunts, impossible de déterminer les causes de la mort et l'absence de toute analyse scientifique des pièces à conviction. Par les 28 nouveaux témoins convoqués par l'accusation, beaucoup n'ont fait état que de violences généralisées et aucun n'a été en capacité d'identifier les accusés, ont-elles ajouté, relevant que les écoutes téléphoniques présentées dans le dossier par l'accusation n'ont aucun lien avec les faits, de même pour le montage à charge d'un film, déjà présenté au tribunal militaire, ne permet d'identifier ni l'un des accusés ni les victimes. Durant le procès, les accusés ont été interrogés sur des procès-verbaux qu'ils affirment avoir signé sous la torture, mais la Cour d'appel a refusé de prendre en considération la décision du Comité de l'Onu contre la torture. La décision du Comité de l'Onu contre la torture, rappelle-t-on, a condamné le Maroc pour de multiples violations de la Convention contre la torture : tor-



Ph. : DR

ture pendant l'arrestation, l'interrogatoire et la détention du militant sahraoui Naâma Asfari, absence d'enquête sur les allégations de torture répétées, violation de l'obligation de garantir le droit de porter plainte à travers des représailles contre la victime et l'un de ses avocats, violation de l'obligation d'indemnisation et réparation, prise en compte d'aveux signés sous la torture et mauvais traitements en déten-

tion. En dépit de cela, la Cour d'appel a refusé de faire droit aux multiples demandes de la défense d'exclure ces procès-verbaux de la procédure, ont-elles déploré, faisant observer que les expertises médicales présentées par la cour sur la torture des accusés sont tronquées. Quatre experts internationaux mandatés pour réaliser des contre-expertises attestent que les expertises marocaines ne sont pas cré-

dibles et, au contraire, que les allégations des accusés le sont, ont-elles indiqué, rappelant par ailleurs que les avocats de la défense ont été sans cesse interrompus, voire insultés. Elles ont exprimé, après six mois d'audience, leur crainte de voir la Cour d'appel de Rabat prononcer de lourdes peines pour des faits toujours indéterminés.

A.D./APS

Maroc

## Des députés européens exhortent le roi à ne pas réprimer les manifestants

Les eurodéputés français d'Europe écologie les verts (EELV) affiliés au groupe Verts/ALE au Parlement européen ont exhorté vendredi le roi du Maroc, Mohamed VI à «prendre en compte» les aspirations de son peuple et à «ne pas réprimer» les manifestations populaires exprimant un «profond malaise social». «Face aux risques que font peser de telles tensions, les eurodéputés écologistes demandent au roi Mohammed VI de prendre en compte les attentes de son peuple, et de ne pas réprimer les tentatives d'expression politique d'un profond malaise social», ont-ils déclaré, regrettant que des promesses que fait le pouvoir marocain, «seule la répression est devenue réalité». Ils en veulent pour preuve, l'arrestation le 29 mai dernier du leader de la contestation, Nasser Zefzafi pour des motifs «fallacieux». «Jugé pour atteinte à la sûreté de l'Etat, il risque la peine de mort», ont-ils déploré, soulignant que, depuis, des dizaines d'autres activistes ont été arrêtés et «soumis à des brutalités policières». Ils ont appelé, à ce titre, les autorités marocaines à abandonner les charges contre le leader de la contestation populaire qui secoue, depuis sept mois, Al-Hoceïma, ville de la région du Rif dans le nord du Maroc. Les eurodéputés français ont réclamé, en outre, la libé-

tion des prisonniers politiques, la mise en oeuvre d'un véritable dialogue avec les mouvements sociaux et le respect des libertés de la presse et de rassemblement. «Le Royaume du Maroc doit prendre en compte les aspirations de son peuple et nous soutiendrons toute initiative visant à l'apaisement», ont-ils affirmé dans leur déclaration, exhortant le président français, Emmanuel Macron et les autorités européennes à «transmettre le même message à leurs interlocuteurs marocains». Le Groupe des Verts/ALE au Parlement européen a, d'ailleurs, demandé à ce que la situation dans le Rif soit l'objet d'une résolution d'«urgence» du Parlement en ce mois de Juin, afin de «mettre la lumière sur les développements que les principaux groupes politiques feignent d'ignorer» et «faire pression pour une résolution pacifique des tensions». Les eurodéputés français ont dénoncé, par ailleurs, l'interdiction par les autorités marocaines du tournage à Rabat d'une émission de la chaîne française France 24, accusée par le ministère marocain de la Communication de traitement médiatique «déséquilibré, non professionnel et manquant de neutralité». Ils ont dénoncé, en outre, les pressions politiques et économiques exercées sur les médias marocains indépendants pour «les dissuader

de traiter de sujets hautement sensibles». «La presse étrangère n'est pas non plus en reste. Arguant de l'absence d'autorisation de tournage, les expulsions manu militari de journalistes n'ont cessé d'augmenter en 2016», ont-ils déploré, soulignant que cette attitude qui témoigne de «la nervosité du régime» a valu au Maroc «la triste 133<sup>e</sup> place au classement RSF pour la liberté de la presse».

### Intervention musclée de la police à Al-Hoceïma

Des affrontements ont opposé une partie de la nuit manifestants et policiers dans la ville d'Al-Hoceïma, où le mouvement de contestation populaire se durcit après une vague d'arrestations et de lourdes condamnations, des sources médiatiques. «Une centaine d'habitants étaient descendus (jeudi soir) sur une avenue de la ville pour manifester. Il y a eu une intervention musclée des forces de l'ordre», a indiqué un témoin, cité par l'AFP. «Des femmes ont été violentées, des manifestants ont été blessés, (...) il y a eu des course-poursuites dans les ruelles», a accusé cet habitant. La veille, des heurts avaient déjà eu lieu dans la ville, au soir de la condamnation de 25 jeunes manifestants à 18 mois de prison ferme, ver-

dict qui avait suscité la colère des proches des condamnés. La province d'Al-Hoceïma, région livrée aux aléas du sous-développement, délaissée par le pouvoir, et dont la population a de tout temps dénoncé son exclusion des programmes de développement local, est secouée depuis octobre par un mouvement de contestation populaire après la mort dramatique, en octobre 2016, du jeune poissonnier, Mohcine Fikri, écrasé par la presse hydraulique d'un camion à ordures en tentant de sauver sa marchandise saisie par la police.

86 personnes ont été présentées à la justice, dont une trentaine ont été emprisonnées et sont accusées notamment d'«atteinte à la sécurité intérieure». Al-Hoceïma et des localités voisines sont depuis lors le théâtre de rassemblements nocturnes quotidiens pour exiger leur libération, qui se sont déroulés ces derniers jours dans un climat de plus en plus tendu face aux policiers déployés pour empêcher tout attroupement. Les premières condamnations de mercredi «aggravent les blessures du Rif», titrait vendredi le quotidien arabophone «Akbar Alyaoum», tandis que pour «Al Massae», autre quotidien, les condamnations ont «provoqué des affrontements».

Halim O. / agences



Relation américano-cubaine

# Trump s'en prend à l'armée, maillon essentiel de l'économie cubaine

■ En annonçant l'interdiction des transactions avec des entités contrôlées par l'armée cubaine, Donald Trump vise au cœur du régime de Raul Castro, qui a confié aux militaires des pans entiers de l'économie de l'île.

Par Rosa F.

Vendredi, M. Trump a interdit aux entreprises américaines de commercer avec le Groupe d'administration d'entreprises (Gaesa), puissant conglomérat de l'armée qui contrôle notamment une partie de l'industrie touristique cubaine, actuellement en plein essor.

Ce groupe, qui opère dans de multiples secteurs, matérialise l'omniprésence de l'armée dans l'économie cubaine, qui a pris racine dans les années 1990.

A l'époque, la chute du grand frère soviétique et la fin des subsides de Moscou avait provoqué un besoin urgent de devises. Les frères Castro avaient alors su s'arroger la fidélité de l'armée en lui confiant les rênes de secteurs économiques clés.

Cette emprise a débuté avec la création de l'Union des entreprises militaires (UEM) pour entretenir et fabriquer localement l'armement cubain, puis celle du

groupe touristique Gaviota, censé coordonner et contrôler l'ouverture du pays au tourisme avant la création d'autres groupes touristiques civils, tels que Cubanacan ou Gran Caribe.

Peu auparavant, le ministère de l'Intérieur avait monté de son côté le Cimex. Ce groupement de dizaines d'entreprises s'était spécialisé dans la création de sociétés-écran, vouées à déjouer les restrictions de l'embargo économique américain imposée à l'île communiste depuis 1962. Laboratoire d'expériences visant à augmenter la productivité, l'UEM s'est rapidement transformé en Gaesa. Le conglomérat a ensuite coiffé Gaviota, mais aussi le groupe de grande distribution TRD, l'administration du terminal de conteneurs du méga-port de Mariel (ouest de La Havane) et le groupe financier Rafin, co-propriétaire du monopole des télécommunications Etecsa. Figure de proue du Gaesa, Gaviota détient plus de 50 hôtels (40% de l'infrastructure hôtelière d'Etat de



l'île), cinq marinas, plus de 25 restaurants, une compagnie aérienne éponyme et plusieurs compagnies de taxis et de location de véhicules. Sous la férule de Raul Castro, sont plus récemment passés dans le giron du Gaesa la holding Cimex, la Banque financière internationale et Habaguanex, propriétaire de nombreux restaurants et hôtels dans la vieille Havane. Ce conglomérat reste très opaque et aucun registre officiel recensant les entités qu'il contrôle n'est disponible à Cuba. Détail éloquent: l'immeuble censé abriter la maison mère de Gaesa, dans l'ouest de La Havane, ne porte aucune

enseigne. Le Gaesa est dirigé par le général Luiz Rodriguez Lopez-Callejas, membre du comité central du Parti communiste cubain (PCC) et gendre de Raul Castro. Cet homme très discret, goûtant peu la lumière, reste inconnu de la plupart des Cubains. «Sans enseignes indiquant les entreprises liées aux FAR à Cuba, il sera difficile (pour les entreprises américaines) de ne pas violer les mesures» de Donald Trump, ironisait vendredi dans un tweet Sergio Gomez, un responsable du quotidien officiel cubain Granma. «Vu la présence des militaires cubains dans de nombreuses activités productives, il

est difficile d'imaginer que les liens commerciaux entre les deux pays puissent être très étendus», observe de son côté Jorge Duany, directeur de l'Institut des recherches cubaines de l'université de Floride. L'expert relève qu'il «a été dit que le gouvernement américain élaborerait une liste des entreprises cubaines qui dépendent majoritairement des forces armées», avant d'appliquer ces mesures qui entreront en vigueur dans les prochains mois. Mais l'économiste cubain Pavel Vidal, de l'université Javeriana de Cali, souligne l'ampleur et la difficulté de la tâche et estime qu'il faudra attendre de «voir comment vont être appliquées les nouvelles mesures pour évaluer leur efficacité». Selon M. Vidal, les restrictions de Donald Trump devraient à terme contraindre les autorités cubaines à «trouver une parade pragmatique de manière immédiate» à l'omniprésence de l'armée dans l'économie, qui «devait être corrigée à un moment ou à un autre». Parmi les experts, deux options principales sont avancées: dissoudre le Gaesa et faire passer ses entités sous contrôle civil, ou le convertir en conglomérat civil. Mais cette dernière solution obligerait le conglomérat à faire preuve de plus de transparence, souligne M. Vidal.

R. F.



## Points chauds

### Législatives

Par Fouzia Mahmoudi

Si la victoire du jeune, pour un président de la République française, Emmanuel Macron à l'élection présidentielle laissait encore quelques personnes surprises de ce choix fait par les Français, une victoire de son mouvement aux élections législatives ne semblait pas gagnée d'avance. Car l'on se souvient que non seulement le taux de participation au second tour de la présidentielle était particulièrement faible, l'on se souvient surtout que la mobilisation qui avait été faite autour de lui venait surtout du fait de l'identité de son adversaire. En effet, nombre de personnalités politiques ou médiatiques, avaient alors appelé à voter «contre» Marine Le Pen, la candidate du Front national, en votant pour Emmanuel Macron. D'ailleurs, son score au second tour, 66,1%, était infiniment moindre comparé au 82,21% qu'avait engrangé Jacques Chirac lorsqu'il avait eu Jean-Marie Le Pen face à lui en 2002. Pourtant, le mouvement de la République En Marche ! a fait un score des plus impressionnants à l'occasion du premier tour des élections législatives, avec 32,32% des voix suivi de loin par Les Républicains avec 21,56%. Et les sondages prédisent un score des plus satisfaisants pour le mouvement présidentiel pour le second tour. Un sondage publié hier fait miroiter à Macron des scores jamais vu à l'Assemblée nationale. Selon les chiffres, sur les 577 sièges disponibles à l'Assemblée, les députés issus de la majorité présidentielle en occuperaient près de 450, avec une cinquantaine d'élus issus du MoDem. Soit plus des trois quarts des députés, une majorité écrasante. En seconde position, les députés de la droite et du centre, qui devraient connaître une défaite importante : moins de 100 sièges en tout (entre 70 et 95). Et, pour finir, ceux du PS et leurs alliés, qui récolteraient les miettes avec une trentaine de sièges. Soit le pire score de son histoire : deux fois moins de députés qu'en 1993 (entre 25 et 35 députés). Ce succès pour REM est toutefois à nuancer car le résultat d'une abstention record pour des élections législatives dans la V<sup>e</sup> République. Au premier tour, l'abstention s'élevait à 51,29 %. Elle s'élèverait encore au second tour pour atteindre 53 %. Ainsi avoir plus des trois quarts des députés à l'Assemblée alors que moins d'un Français sur trois vous a choisis au premier tour est potentiellement dangereux. D'abord parce tous ces députés, pas forcément prévus par EM, ne seront peut-être pas tous au niveau souhaité, et l'on a déjà pu voir plusieurs candidats être mis sous les feux des projecteurs pour leur mauvais «cv». Par ailleurs, avec une telle majorité Macron n'aura aucun droit à l'erreur et pourrait récolter les foudres des rues s'il échoue dans ses réformes. F. M.

## Incendie à Londres

### Explosion de colère des survivants, May critiquée

La colère monte parmi les survivants et les proches des victimes de l'incendie de la tour Grenfell à Londres, qui dénoncent la gestion de l'immeuble mais aussi la réaction de Theresa May face à ce drame qui a fait au moins 30 morts et des dizaines de disparus.

Aux cris de «Pas de justice, pas de paix», une centaine de manifestants, proches de victimes ou survivants de l'incendie notamment, se sont engouffrés vendredi après-midi dans la mairie de quartier de Kensington et Chelsea, où se trouve l'immeuble de logements sociaux dans l'ouest de Londres.

Plusieurs centaines d'autres s'étaient rassemblées à l'extérieur du bâtiment public, dans une atmosphère très tendue, reprochant aux autorités de cacher le nombre réel de victimes et de les tenir dans l'ignorance. «Honte à vous!», ont crié certains, avant qu'une marche vers la tour Grenfell ne rassemble quelques milliers de personnes scandant des slogans contre la Première ministre britannique, dont la réaction au drame est très critiquée: «Theresa May, il est temps de

partir!». Un autre rassemblement a eu lieu dans la soirée au niveau d'Oxford Circus, bloquant la circulation. Et une veillée aux bougies s'est tenue près de la tour calcinée. Les manifestants reprochent aussi aux autorités locales de ne pas avoir entendu leurs cris d'alerte concernant la sécurité du bâtiment de 24 étages, parce qu'ils provenaient d'une population majoritairement modeste. Nombre d'entre eux ont affirmé qu'il n'y avait pas d'issue de secours, pas d'extincteur, pas d'alarmes incendie. Le revêtement installé l'an dernier sur la façade aurait en outre favorisé la propagation de l'incendie. Vendredi, Stuart Cundy, un chef de la police londonienne, a souligné que le bilan de 30 morts n'était que provisoire en raison du nombre de personnes portées disparues. Il a dit espérer que cela n'atteigne pas «un nombre à trois chiffres». Certaines victimes pourraient n'être jamais identifiées, a-t-il craint, en raison de la chaleur dégagée par le brasier. Près de 600 personnes habitaient dans cet immeuble de 120 appartements et, selon les médias britanniques, 70 personnes man-

quaient à l'appel. 24 personnes étaient elles toujours hospitalisées, dont 12 dans un état critique. Theresa May a rendu visite vendredi à des blessés à l'hôpital. La veille, elle s'était rendue sur les lieux du drame pour rencontrer pompiers et policiers, mais n'était pas allée à la rencontre des habitants, qui le lui reprochent violemment depuis.

Dans un éditorial cinglant, le quotidien *The Guardian* comparait ce faux pas à celui de George W. Bush lors de la tempête Katrina. Une photo montrant le président américain en train de contempler la zone dévastée à travers un hublot était devenue le symbole d'une administration déconnectée de la réalité. «Theresa May a eu trop peur de rencontrer les survivants de Grenfell. Elle est finie», affirmait le quotidien. Sentant le vent du boulet, M<sup>me</sup> May est retournée sur place vendredi après-midi, où elle a été conspuée.

«Ce qui est arrivé est horrible», a-t-elle dit. «Des gens ont perdu la vie, d'autres ont perdu tout ce qu'ils possédaient», a-t-elle ajouté en promettant que la lumière serait faite sur les causes de l'incendie.

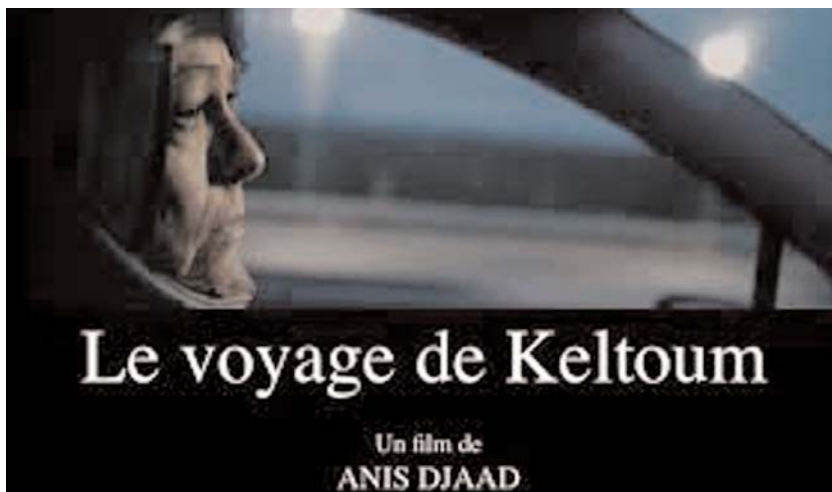




Bangalore International Shorts Film Festival en Inde

# «Le voyage de Keltoum» d'Anis Djaad s'adjuge le Prix du jury

■ Le cinéma algérien continue de s'imposer dans les différentes festivités internationales. Après avoir été primé en Afrique, le court-métrage «Le voyage de Keltoum» vient de recevoir le prix du jury au Bangalore International Shorts Film Festival organisé en Inde. Une soixantaine de courts-métrages en provenance de l'Inde, de Chine, de France, du Maroc ou encore de l'Italie ont pris part à cette manifestation.



Par Abia Selles

«Le voyage de Keltoum», court-métrage d'Anis Djaad a remporté le grand prix du jury au 6<sup>e</sup> Bangalore International Shorts Film Festival, tenu le 11 juin dernier en Inde, rapportent les orga-

nisateurs sur le site Internet du festival. «Halim» de l'Autrichien Wermer Fidler a été consacré meilleur film, alors que le prix du documentaire est revenu à «The Challenge of Lhopse» de l'Indien Kirane Yachnopavit et celui du meilleur film d'animation à «A Hora Do Rock» du Brésilien Gustavo Amaral.

Le Russe Igor Tris s'est adjugé la meilleure réalisation pour son film «The Elevator», alors que dans la catégorie «Etudiant», le prix du meilleur film est revenu à «Martien» du Suisse Maxime Pillonel de l'Université suisse des arts et du design et celui du meilleur documentaire à «Rangzen» de l'Indien

Santosh Chandrashekar du Collège St-Joseph des arts et de la science.

Sorti en 2016, «Le voyage de Keltoum» est la troisième œuvre du réalisateur après la sortie de «Passage à niveau», (2014), doublement primé au Festival du court-métrage maghrébin à Oujda (Maroc), et «Le hublot» (2012), également primé aux dernières Jca (Journées cinématographiques d'Alger).

L'œuvre aborde de manière atypique le retour aux sources des immigrés, à travers l'histoire de Keltoum qui se retrouve obligée, malgré de grandes difficultés financières, de réaliser les vœux de sa sœur mourante de retourner sur des lieux qu'elle considère comme sacrés.

Cette promesse confronte Keltoum à sa propre misère sociale, à sa famille qui lui reproche sa modeste condition et à l'obligation de réaliser les dernières volontés de sa défunte sœur.

Ce film a également été sélectionné en compétition officielle du 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco), du

27<sup>e</sup> Festival du cinéma africain, d'Asie et d'Amérique latine à Milan (Italie), et du sixième Festival du film africain de Louxor (Egypte).

«Le voyage de Keltoum» avait reçu le Prix du meilleur rôle féminin au 6<sup>e</sup> Festival maghrébin du film d'Oujda, une distinction revenue à l'actrice franco-libanaise Soraya Baghdadia.

Une soixantaine de courts-métrages en provenance de l'Inde, de Chine, de France, du Maroc ou encore de l'Italie ont pris part à cette manifestation.

Créé en 2012 pour célébrer le centenaire du cinéma indien, le Festival du court-métrage de Bangalore vise à promouvoir les œuvres de jeunes auteurs indiens et étrangers.

A. S.

## Rendez-vous culturels

Galerie des Ateliers Bouffée-d'Art (résidence Sahrroui, Les Deux Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 29 juin : exposition-vente collective d'art figuratif, avec les artistes H'ssien, Youcef Hafid, Dzjia Cherih, Saïda Madi, Bara, Hassiba Hafiz, Djamia ainsi que le céramiste Mohamed Belaïd. Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jusqu'au 27 juillet : Exposition de photographies "Entre ciel et mer" de noël fanto-

ni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet : Exposition photo intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre de verdure Laadi Flici Jusqu'au 24 juin : Deuxième édition des nuits du cinéma

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi Jusqu'au 22 juin à partir de 22h30 :

Présentation de la pièce théâtrale «Babor eghrek» de Slimane Benaïssa Galerie Ezzou'art Jusqu'au 23 juin :

Exposition collective de peintures. Ayant comme thème «Trio-couleurs, matières, lumières» l'exposition regroupe les travaux des artistes plasticiens Mounia Halimi Fernani, Ahmed Seradouni et Maamar Tazi. Musée Ahmed-Zabana (Oran) Jusqu'au 30 juin : Exposition numismatique intitulée «La monnaie numide algérienne».

## Littérature

### Lancement du concours de la meilleure nouvelle fantastique 2017

L'institut français d'Algérie lance la 4<sup>e</sup> édition du concours de la meilleure nouvelle fantastique, avec pour thématique : «À la recherche du patrimoine perdu».

Pour participer, il suffit d'être algérien résidant en Algérie et d'avoir plus de 18 ans, aucune inscription au préalable n'est nécessaire. Il y a cependant des conditions à respecter concernant la forme de la nouvelle que vous enverrez, avant le 15 juillet 2017, à cette adresse mail : [prixdelanouvellefantastique2017@if-algerie.com](mailto:prixdelanouvellefantastique2017@if-algerie.com) La nouvelle doit être rédigée en français, ne doit pas dépasser

10 pages, la version imprimée du document ne doit pas être reliée.

Le titre de votre nouvelle doit être écrit en tête du récit. Le format des pages doit être en A4, imprimé en recto/verso sans dépasser 10 pages. La police de caractères imposée est «Times New Roman» de couleur noire et de taille 12pts. Espacez également avec une interligne simple et paginez le document.

Le contenu doit évidemment être inédit et original, chaque participant doit soumettre une seule nouvelle au jury. Celui-ci sera formé d'écrivains, d'éditeurs et de représen-

tants de l'Institut français et du sponsor de ce concours BNP Paribas. Le lauréat du concours se verra décerner le prix de la meilleure nouvelle fantastique 2017 par le sponsor BNP Paribas. Mais un total de 10 nouvelles seront sélectionnées selon leur qualité et seront rendues publiques lors du SILA 2017. Leurs auteurs seront également invité(s) à participer à des ateliers d'écriture entre les mois de juillet et septembre en France ou en Algérie et ce, afin de leur permettre de rencontrer des professionnels de l'écriture et de l'édition.

D. R.

## Protection des artistes et des contenus culturels

### L'Unesco adopte des directives internationales

Les représentants de 144 pays et l'Union européenne (UE) ont adopté jeudi au siège de l'Unesco à Paris un ensemble de directives opérationnelles visant à protéger les artistes et les contenus culturels sur internet. L'objectif principal de ces directives est d'aider les pays à veiller à ce que les artistes et les producteurs bénéficient pleinement et équitablement du potentiel des technologies de l'information aux étapes de la création, production et distribution. Selon un communiqué de l'Organisation onusienne, les directives répondent à la néces-

sité de garantir une offre de contenus culturels sans discrimination quant à la provenance, la langue ou les facteurs sociaux.

Elles réaffirment également la nécessité de respecter les droits de l'homme dans l'environnement numérique, notamment la liberté d'expression, la liberté artistique et l'égalité des genres, a-t-on ajouté, indiquant qu'elles sont le fruit de cinq années de recherche et de débat avec des experts, des gouvernements et la société civile sur les défis et le potentiel créés par l'expansion des réseaux sociaux et des contenus générés par les utilis-

teurs, la prolifération des appareils multimédias et l'émergence de puissantes entreprises opérant sur le web.

Le rapport de l'Unesco «Repenser les politiques culturelles» avait relevé que la révolution numérique a profondément transformé les industries culturelles, au moment où les infrastructures nécessaires (les appareils et la connexion Internet) ne sont pas disponibles pour tout le monde et les artistes n'ont pas toujours les connaissances techniques pertinentes.

Le texte adopté met en relief la nécessité de protéger la liber-

té sur internet tout en garantissant la juste rémunération des producteurs de contenus fait depuis peu l'objet d'une attention accrue, en particulier grâce à la société civile.

Lundi dernier, lors d'une rencontre à l'Unesco de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), qui représente quatre millions d'artistes à travers le monde, plusieurs représentants de la société civile ont demandé à la communauté internationale de renforcer la législation dans le monde entier.

F. H.



## Coup-franc direct

L'ingratitude du président !

Par Mahfoud M.

Le président de la JS Kabylie, a surpris tout le monde lors de la dernière journée du championnat et juste à la fin du dernier match face au CRB en déclarant qu'il ramènera la saison prochaine un grand entraîneur et bâtira une équipe compétitive pour jouer les premiers rôles. Appelé à se prononcer sur le sort de l'actuel staff technique composé de Rahmouni et Moussouni et qui sont pour beaucoup dans le maintien de l'équipe en L1, celui-ci dira qu'ils seront appelés à intégrer le prochain staff et travailler comme adjoints du nouveau coach, une manière de les remercier indirectement et de les pousser vers la sortie. A ce point donc Hannachi est ingrat envers des enfants du club qui se sont sacrifiés et ont tout fait pour que la JSK soit maintenue en Ligue I ? En fait, ce dernier a l'habitude de se comporter de la sorte et avait à chaque fois fait sortir les enfants du club de l'équipe par la petite porte malgré les efforts qu'ils ont consentis, et à chaque fois qu'il est à la peine il leur fait appel pour absorber la pression du public. Il compte refaire donc les mêmes erreurs qui ont conduit la JSK à jouer le maintien en Ligue I alors que c'est un club qui est fait pour jouer les premiers rôles de par sa grande dimension.

M. M.

### Tennis / Fed Cup 2017 (2<sup>e</sup> journée / Gr. D) L'EN défaite par la Moldavie

L'ÉQUIPE NATIONALE féminine de tennis a perdu sa deuxième rencontre (3-0) face au pays hôte, la Moldavie, lors de la 2<sup>e</sup> journée du premier tour (poule D) de la Fed Cup 2017 (Groupe 3 / Zone Europe-Afrique), organisée du 12 au 17 juin.

La jeune Lynda Benkaddour a perdu finalement le premier match face à Gabriela Porubin (7-6 6-7 6-3). Sa compatriote Amira Benaïssa a connu le même sort face à Alexandra Perper (6-3 6-4).

En double, Benaïssa associée à Fatima Zohra Boukezzi se sont inclinées face à la paire moldave composée de Alexandra Perper et Vitalia Stamat (6-0 6-3).

Après à cette défaite, la seconde après celle essuyée contre le Maroc (3-0) lors de la première journée, les Algériennes sont troisièmes de leur poule.

Lors de la troisième et dernière journée de phase de poules, prévue vendredi, l'Algérie sera opposée au Mozambique qui a concédé aussi deux défaites. La Fédération algérienne (FAT) a

engagé quatre joueuses dans cette compétition, Amira Benaïssa, Lynda Benkaddour, Fatima Zohra Boukezzi et Houria Boukholda. La sélection algérienne, conduite par l'entraîneur national Mouloud Abdelkader Bessaâd, s'était rendue lundi en Moldavie, juste à temps pour le tirage au sort, l'ayant finalement versée dans la Poule «D», avec le Maroc, le Mozambique et le pays organisateur, la Moldavie.

Au total, dix-sept pays sont engagés dans le Groupe 3 de cette Fed Cup 2017, à savoir : Algérie, Arménie, Cameroun, Chypre, Finlande, Macédoine, Grèce, Islande, Irlande, Kenya, Kosovo, Madagascar, Malte, Moldavie, Maroc, Mozambique et Tunisie.

Ces 17 pays ont été répartis en quatre groupes (A, B, C et D). Les vainqueurs de chaque groupe joueront directement le play-off pour déterminer les deux nations qui accèderont au Groupe 2 de la Zone Europe - Afrique, en 2018. La Fed Cup est considérée comme l'équivalent féminin de la Coupe Davis chez les messieurs.

### Championnat de wilaya des échecs des moins de 20 ans Zidi Soheib l'emporte



LE JEUNE échéphile Zidi Soheib a remporté le championnat de wilaya des moins de 20 ans, qui a pris fin, jeudi soir au centre culturel Benghaz-Chaïkh à Sidi Bel-Abbès.

Cette phase de wilaya, homologuée par la Fédération internationale des échecs, a été remportée par Zidi Soheib, qui a

devancé Attaoui Mohamed Riad et Azzouz Ryad. Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de wilaya de Sidi Bel Abbès des échecs en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs (FAE), a regroupé, trois jours durant, 22 joueurs et joueuses des moins de 20 ans, issus de différents clubs et associations de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le niveau technique a été appréciable avec des parties passionnantes, selon le directeur du tournoi, Moulay Mehdi. L'arbitrage de ce tournoi, disputé selon le système suisse en 7 rondes à la cadence d'une heure au finish, a été assuré par l'arbitre international algérien Daho Mohamed assisté de Fellah Amine.

# Ligue des champions d'Afrique Le Zamalek à pied d'œuvre à partir d'aujourd'hui à Alger

■ L'adversaire de l'USM Alger, le club égyptien du Zamalek, était attendu en fin d'après-midi hier à Alger pour affronter les Rouge et Noir lors de la quatrième journée de la Ligue des champions d'Afrique et le match qui les opposera mercredi soir.

Par Mahfoud M.

Les Egyptiens qui avaient sauvé le nul au match aller chez eux en égalisant dans les temps morts sont décidés à faire mieux au cours de ce match retour et c'est pour cela qu'ils sont venus un peu plus tôt pour préparer la rencontre dans de meilleures conditions. Les gars du Caire prendront leurs quartiers au Sheraton et s'entraîneront sur le terrain réplique du stade du 5 juillet, sauf la veille du match où ils auront droit de s'entraîner au stade principal. Il faut savoir que les Usmistes sont décidés aussi à réussir ce match et décrocher les trois points qui leur permettront de se lancer dans course à la qualification aux quarts de finale qui est le principal objectif de la formation algéroise, après avoir raté la deuxième place au championnat national au profit du voisin, le MCA. Les gars de Soustara souhaitent réussir cette empoignée qui aura en fin de compte au



Les Usmistes souhaitent remporter le match face au Zamalek

stade olympique alors qu'ils souhaitent jouer au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) et avaient formulé une requête en ce sens à la CAF qui avait refusé sous prétexte qu'il n'est pas homologué et n'est donc pas habilité à recevoir ce genre de matchs. Quoi qu'il en soit, les poulains de Put feront tout ce qui est de leur possible pour gratifier leur public d'un match de haute facture en cette soirée ramadhane, sachant qu'une grande

partie des supporters souhaite être au rendez-vous pour présenter leur soutien à leur équipe favorite. Certes, le match sera difficile, mais l'équipe reste décidée à se donner à fond pour obtenir le meilleur résultat possible et pourquoi pas réussir le succès face à l'une des meilleures formations du continent qui, néanmoins, passe par une étape difficile dans son championnat local.

M. M.

### Affaire RC Rélizane

## Kerbadj promet de prendre ses responsabilités

La Ligue de football professionnel (LFP) prendra les "décisions qui s'imposent" si le recours du RC Rélizane, relégué en Ligue 2 Mobilis, venait d'aboutir, a assuré le président de l'instance footballistique national, Mahfoud Kerbadj. Le RCR, qui a terminé 14<sup>e</sup> le championnat clôturé mercredi soir, synonyme de premier relégué en deuxième palier, espère récupérer trois points que lui avait ponctués la LFP en début de sai-

son pour non paiement de ses anciens joueurs.

Mais la direction relizanaise est parvenue par la suite à s'acquiescer de toutes ces dettes dans ce registre, mais sans que cela ne lui permette de récupérer les points retirés. «Le président du RCR devait introduire un recours auprès de la commission concernée de la Fédération algérienne de football après avoir régularisé ses anciens joueurs. Mais, il a attendu la fin de saison

pour le faire. Si la FAF ou le Tribunal arbitral sportif, qu'il soit national ou international, décide de rétablir le RCR dans ses droits, on prendra la décision qui s'imposent», a précisé Kerbadj à la radio nationale.

Le RCR a terminé ex-quo avec l'USM El Harrach, qui doit son salut au meilleur goal-average particulier. Le MO Béjaïa et le CA Batna sont les deux autres formations reléguées en Ligue deux Mobilis.

### Boxe

## L'AIBA exclue le sélectionneur national Bedjaoui

La Fédération internationale de boxe amateur (AIBA) a suspendu l'entraîneur de la sélection algérienne, Brahim Bedjaoui, à titre «provisoire» lui reprochant son «comportement» lors des Jeux de la Solidarité islamique (JSI-2017) qui se sont déroulés à Bakou en Azerbaïdjan du 12 au 22 mai.

«M. Bedjaoui, nous vous informons que le bureau exécutif de l'AIBA a décidé de vous suspendre provisoirement selon les dispositions de l'article 13.3.3 du code disciplinaire et déposé une plainte contre vous devant la commission de discipline», a indiqué l'AIBA dans une lettre envoyée jeudi au coach national.

«Cette décision a été prise à la suite de certaines de vos

déclarations aux médias lors des Jeux de la Solidarité islamique Bakou-2017 que l'AIBA considère en violation de son code disciplinaire et décide donc d'ouvrir une procédure disciplinaire», a encore précisé l'AIBA dans sa correspondance dont une copie a été adressée au président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mohamed Madjid Nahassia.

Nahassia avait fait l'objet d'un retrait de confiance de la part de son bureau exécutif en mai dernier et été suspendu par le ministère de la Jeunesse et des Sports. La fédération algérienne de boxe est gérée actuellement par le premier vice-président Abdeslam Draa.

«Considéré provisoirement



suspendu, vous n'êtes pas autorisé à coacher lors de toutes les compétitions et activités organisées sous l'égide de l'AIBA en attendant l'annonce d'une décision finale», a ajouté l'instance mondiale.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

## Mise en service de la gare maritime le 30 juin

LA NOUVELLE gare maritime sera partiellement mise en service le 30 juin 2017, a annoncé le wali de Béjaïa Mohamed Hattab lors de sa visite d'inspection qu'il a effectuée sur les lieux jeudi dernier. «Le chef de l'exécutif Mohamed Hattab a effectué aujourd'hui une visite d'inspection au niveau de la nouvelle gare maritime pour vérifier l'état d'exécution des recommandations qu'il avaient faites lors de la réunion tenue au niveau de l'EPB la semaine dernière», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Les recommandations ont été faites en présence de deux directeurs centraux du ministère des Transports, précise la même source. Parmi les décisions prises d'un commun accord avec les responsables centraux du ministère des Transports et après avoir réuni toutes les conditions nécessaires, on retrouve la mise en service partielle de la gare maritime le 30 juin 2017, ajoute la même source. Le wali a émis le souhait de mettre à la disposition des voyageurs cette gare durant la saison estivale en cours afin de leur assurer un meilleur accueil. «Le taux d'avancement des travaux de ce projet moderne a atteint les 87%», a-t-on indiqué à l'occasion. La gare est alignée aux standards internationaux et réalisée sur deux sites qui seront liés par deux passerelles. Elle est dotée de tous les moyens permettant de répondre aux besoins du flux de voyageurs. A ce propos, elle peut contenir 500 voyageurs ; elle dispose d'un espace pouvant contenir aussi 400 véhicules. Concernant le temps du traitement des voyageurs et toutes les formalités y afférentes, celui-ci «n'excéderait pas les 2 heures», assure-t-on. La nouvelle gare maritime disposera d'un parking d'une capacité de 350 voitures, d'un centre commercial et d'autres locaux. La mise en service de cette infrastructure moderne va certainement améliorer les conditions d'escale et d'accueil des passagers et le transit de leurs véhicules.

Hocine Cherfa

Tlemcen et Tamanrasset

## Une quantité de 170 kg de kif traité saisie

UNE QUANTITÉ de kif traité s'élevant à 150 kg a été saisie vendredi par des éléments de la Gendarmerie nationale à Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen, alors que 20 autres kg ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire à Tamanrasset, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale de Maghnia, wilaya de Tlemcen, ont saisi, le 16 juin 2017, un quintal et demi 150 kg de kif traité, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi une autre quantité à Tamanrasset, s'élevant à vingt 20 kilogrammes», précise-t-on de même source. D'autre part, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Djanet, «a mis en échec une tentative d'intrusion d'un véhicule tout-terrain en provenance du territoire libyen transportant cinq personnes». Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a saisi à Bordj Badji Mokhtar un camion chargé d'une quantité de 7 500 litres d'huile de table destinée à la contrebande».

Kamel L.

À l'âge de 56 ans

## Décès du réalisateur et comédien Yacine Bendjemline

LE RÉALISATEUR et comédien Yacine Bendjemline est décédé samedi à Blida à l'âge de 56 ans, a-t-on appris auprès de l'Association culturelle «Lumières». «Il a été admis à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida suite à un malaise avant de rendre l'âme. Natif d'Alger en 1961, Yacine Bendjemline a incarné des rôles dans plusieurs films avant de passer derrière la caméra comme réalisateur. Il a réalisé notamment des films pour le compte de la Télévision algérienne. Le défunt sera inhumé aujourd'hui après-midi au cimetière de Sidi-Yahia à Alger.

R. C.



Accident de la circulation à Hatatba

Bilan : 3 morts et 3 blessés

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la soirée de vendredi à Hatatba (W.Tipasa), a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident, qui a coûté la vie à un couple (le mari 65 ans et la femme 56 ans), ainsi qu'à un homme de 35 ans, est survenu aux environs de 22h30, suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un autre touristique, qui roulaient en sens inverse, sur l'axe de la RN 67 reliant les villes de Hattatba à Sidi Rached, a-t-on indiqué. L'une des trois victimes a trouvé la mort sur place alors que les deux autres ont rendu l'âme suite à leur arrivée aux hôpitaux de Koléa et Hatatba. Leurs défunts ont été transférés à la morgue, ont ajouté les services de la Protection civile, signalant que les blessés, dont un bébé d'une année et demi, atteints de blessures plus ou moins graves, ont été admis en soins intensifs.

Y. N.

## Retour du gaz de schiste dans le plan de relance économique du gouvernement



Loumis

Djalou@hotmail.com

Chanteur à textes kabyle

## Zedek Mouloud fait un tabac à Boudjima

■ Drainant un public de toutes les générations, il a pendant trois heures offert des moments de joie et d'émotion de par la qualité de ses textes et son style musical.

Par Hamid Messir

Le chanteur à textes kabyle, Mouloud Zedek a fait un gala mémorable, vendredi soir, à Boudjima devant des milliers de personnes venues des différentes régions de Kabylie. Les établissements Saci de Boudjima étaient trop exigus pour contenir les fans du chanteur. Drainant un public de toutes les générations, il a pendant trois heures offert des moments de joie et d'émotion de par la qualité de ces textes et son style musical. Le public reprenait en chœur avec leur vedette presque la totalité des chansons interprétées à l'occasion. C'était une communion entre l'enfant d'Aït Khaloune (Ath Douala) avec son public à tel point que l'on ne voyait pas le temps de la soirée passer. Ses œuvres anciennes, nouvelles et inédites «D-abrid kan» ( juste un chemin) «Tagara» (la fin), «Tiderwacht» (ma folie), «Inid Temted» (parles et meurs), «Am ou serval» (celle habillée en pantalon), «Lihala Temourth» (la situation du pays), «Ath Aissi» (Aït Aissi) et bien d'autres chansons ont été magistralement interprétées par «El-Mouloud» comme préférer l'appeler ses fans. Face à leur demande insistante d'interpréter d'autres chansons tube de son riche répertoire, il ne pouvait que céder au bonheur de ses fans. Connu pour son amitié avec le rebelle, Lounes Matoub d'autant plus



que l'on s'apprête à commémorer le triste anniversaire de son assassinat le 25 juin prochain, Zedek Mouloud a repris des chansons du défunt, comme il a interprété une nouvelle chanson dédiée à sa mémoire. Pour un deuxième concert à Boudjima après celui du ramadhan 2016,

Zedek Mouloud est en passe de battre tous les records de l'avis de nombreux présents vendredi soir. Il restera le symbole de la chanson kabyle à textes et l'artiste qui a réussi à nouer entre les différentes générations jeunes et moins jeunes. H. M.

Pensions de retraite

La date de versement avancée en prévision de l'Aid

LE MINISTÈRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a décidé, en prévision de l'Aid el-Fitr, d'avancer la date de versement des pensions de retraite pour ce mois de juin, a-t-on appris samedi auprès du ministère.

Il a été décidé d'avancer au 20 juin la date de versement des pensions pour les retraités qui les percevaient habituellement entre le 20 et 22 de chaque

mois, et au 21 juin pour ceux qui les percevaient entre le 24 et 26 de chaque mois, a précisé la même source dans une déclaration à l'APS. Cette opération, qui se déroulera en coordination entre la Caisse nationale des retraites (CNR) et les services d'Algérie Poste, a été décidée pour permettre aux retraités de faire face aux dépenses de l'Aid, a ajouté la même source.

L M